

La pratique du journalisme en milieu minoritaire canadien : le cas de l'Ontario français

Papillon Fabris

*Titulaire d'une maîtrise en communication publique
Université Laval (Québec)*

Michel Beauchamp

*Professeur titulaire
Département d'information
et de communication
Université Laval (Québec)*

Il existe une longue série d'études consacrées à l'analyse des pratiques journalistiques en milieu minoritaire francophone au Canada, chacune ayant à sa façon fait état des divers aspects du militantisme des journalistes qui y travaillent. Les plus marquantes demeurent sans conteste celles de Mills (1989), Johnson (1991), Watine (1993), Doucet (1994) et Corriveau (1998). Ces recherches ont tour à tour établi que les journalistes œuvrant en contexte minoritaire sont, plus que d'autres, portés à servir en priorité les intérêts de leur milieu d'appartenance. Dans presque tous les cas, elles ont relevé que ces journalistes iraient même jusqu'à se conformer à peu près systématiquement aux attentes sociales de leur communauté d'attache.

L'étude menée par Thierry Watine (1993) en Acadie du Nouveau-Brunswick peut, à cet égard, servir de cadre de référence. Elle montre tout d'abord que les journalistes acadiens puisent la plus grande partie de leurs informations auprès des leaders institutionnels et des porte-parole officiels de la communauté acadienne. L'analyse permet ensuite d'observer que ces journalistes sont, pour la plupart, enclins à modeler leur idéologie sur celle des membres de l'*establishment* local. Cette manière de pratiquer le journalisme apparaît à Watine comme étant fondamentalement partisane. Elle lui fait, entre autres, avancer que les contenus de la presse acadienne présentent « *d'abord le point de vue – ou tout du moins la vision générale –*

des élites et des détenteurs de pouvoir » (1993, p.539).

La recherche de Claire Corriveau (1998) sur la pratique du journalisme au Manitoba francophone constitue un autre point de repère important. Elle révèle que les représentants officiels de la communauté franco-manitobaine s'attendent à ce que les journalistes manifestent un engagement vis-à-vis du développement et de l'affirmation de leur communauté. Cet engagement doit, à leurs yeux, pousser les journalistes à aller cueillir leurs informations auprès des membres de l'*establishment* francophone et à relater les faits tels qu'ils leur sont présentés. La recherche indique que les journalistes franco-manitobains ont, à leur tour, une idée assez précise de ce que les leaders de la communauté attendent d'eux. Tous affirment en effet que les porte-parole officiels exigent de leur part « *un engagement dans la promotion des intérêts de la communauté* » (1998, p.77).

Fabris (2000) a, quant à elle, récemment mené une recherche ayant trait aux pratiques journalistiques en milieu minoritaire francophone canadien. S'inscrivant dans le prolongement des travaux de Watine (1993) et de Corriveau (1998), son étude a porté sur le cas de l'Ontario français¹. Cet article vise à rendre compte des principaux résultats obtenus dans le cadre de son analyse. Nous allons, dans un premier temps, présenter certaines données de base se rapportant à la situation générale des francophones vivant en territoire ontarien. Ensuite, nous traiterons de l'infrastructure médiatique de l'Ontario français et identifierons certains des grands enjeux auxquels sont confrontés les journalistes francophones de ce milieu. Enfin, nous dégagerons les traits essentiels de la recherche de Fabris (2000) et établirons brièvement quelques liens avec les analyses de Watine (1993) et de Corriveau (1998).

L'Ontario des francophones : aperçu d'une réalité minoritaire

Selon les plus récentes données statistiques, la population francophone de l'Ontario se chiffre à un peu plus d'un demi-million de personnes (542 340). Portée à l'échelle canadienne, elle forme la plus importante minorité de langue française en dehors du Québec. À l'échelle provinciale, toutefois, la situation change radicalement ; les « parlants français » ne représentant qu'un maigre 5% du total ontarien. Vu sous cet angle, le groupe semble peu nombreux mais ses effectifs rassemblent néanmoins plus de la moitié de tous les francophones vivant à l'extérieur des frontières québécoises.

En ce qui a trait au territoire, il n'est pas facile de circonscrire l'espace qu'occupe la communauté francophone de l'Ontario. Les différents comportements migratoires de ses membres ont, au contraire, fait en sorte que cette population s'éparpille aujourd'hui sur plusieurs centaines de kilomètres carrés. D'une manière générale, cependant, on peut dire que les Ontariens francophones se répartissent principalement dans trois grandes régions de la province, soit l'Est, le Nord-Est et le Centre².

L'Est compte le plus fort contingent de population de langue maternelle française (40,8%). Favorisée sur le plan des migrations internes, cette région regroupe à elle seule plus du tiers de la francophonie ontarienne, ce qui permet d'en faire l'un des noyaux stables de la vie française en province. Dans le Nord-Est, les francophones sont moins nombreux (27,5% des parlants français) mais ils ont l'avantage de représenter plus du quart des habitants du secteur. Les francophones du Centre forment, quant à eux, 23,4% de la population de langue maternelle française de la province. Toutefois, ils affichent dans cette région un poids démographique si faible (à peine 1,8% de la population totale) que la place du français dans la vie quotidienne y demeure souvent marginale. Le tableau n°1 permet de mieux saisir comment, en Ontario, la répartition régionale des francophones s'établit.

Tableau n°1 : La population francophone de l'Ontario³

RÉGION	Population totale	Population francophone	Pourcentage de francophones	Répartition régionale des francophones
Est	1 478 160	221 100	15,0%	40,8%
Nord-Est	582 160	148 955	25,6%	27,5%
Centre	7 008 625	126 650	1,8%	23,4%
Sud-Ouest	1 440 510	35 870	2,5%	6,6%
Nord-Ouest	244 120	9 760	4,0%	1,8%
Ontario	10 753 570	542 340	5,0%	100,0%

Les inégalités entre les régions de l'Ontario français se révèlent encore plus nettement lorsqu'on examine la situation générale des francophones qui y habitent. La population de langue française de l'Est ontarien profite par exemple de l'un des plus forts taux de participation au marché du

travail. De façon générale, elle jouit aussi d'un niveau de scolarisation assez élevé. Dans cette région à l'économie florissante, siège du gouvernement fédéral canadien, trois travailleurs francophones sur quatre œuvrent dans le secteur des services. L'administration publique procure, à elle seule, près du quart des emplois.

Du côté du Nord-Est, les travailleurs de langue française vivent surtout de l'exploitation des ressources minières et forestières. Vu la nature très cyclique de l'activité économique dans ces secteurs, l'incidence du chômage y demeure très élevée. Le revenu individuel moyen des francophones de cette région compte également parmi les plus faibles en province. Certains des plus hauts taux de sous-scolarisation sont recensés parmi la population de langue maternelle française du Nord-Est. Dans certaines localités, un francophone sur deux serait analphabète.

La région du Centre regroupe, pour sa part, la population francophone la plus scolarisée de toute la province. C'est également là qu'on retrouve la plus importante concentration de francophones d'origine non-canadienne. La population de langue française de cette région très urbanisée travaille surtout dans le domaine de l'administration, mais une bonne partie de la main-d'œuvre masculine se concentre également dans les domaines de la construction, de la finance et de l'assurance. Dans le Centre, le taux de chômage tend à demeurer très faible. Les revenus des francophones (revenu d'emploi, revenu total et revenu familial) y sont aussi plus élevés qu'ailleurs⁴.

L'infrastructure médiatique de l'Ontario français

Le tableau d'ensemble des médias de langue française en Ontario n'est pas tellement différent de celui de la population francophone en général. Certaines régions bénéficient, par exemple, de structures de diffusion plus complètes tandis qu'ailleurs, les installations médiatiques demeurent nettement plus précaires. On observe également que les régions à plus forte concentration francophone disposent, en général, d'un plus vaste éventail de médias de langue française⁵. L'importance relative des médias francophones se trouve ainsi à varier considérablement d'un milieu à l'autre ; le statut du français comme langue de diffusion aussi.

Pour mieux comprendre l'état de la situation, prenons le cas de la radio. Les données officielles fournies par l'Office des affaires francophones (OAF, 1999) montrent que l'Ontario compte 14 stations radiophoniques de langue française. Sur ce total, on distingue trois radios

privées, quatre radios affiliées au réseau de la Société Radio-Canada (SRC) et sept stations communautaires (dont trois en voie d'établissement). L'OAF recense de même six radios étudiantes offrant une programmation de langue française. Toutes ces stations sont, sans exception, situées dans l'Est, le Nord-Est, le Centre et le Sud-Ouest de la province.

En ce qui concerne les stations de télévision, la liste de l'OAF n'en dénombre que deux. Il s'agit de CBOFT (Radio-Canada) et de la Télévision française de l'Ontario (TFO). La première, CBOFT, est située à Ottawa et couvre la quasi-totalité du territoire ontarien. La deuxième, TFO, diffuse à partir de Toronto et rejoint à peu près trois foyers francophones sur quatre. Dans sa liste, l'OAF signale aussi l'existence de quatre canaux communautaires. Le type de programmation que diffusent ces chaînes varie énormément, tout comme leur pourcentage de contenu francophone. La tendance générale des 20 dernières années fait toutefois en sorte que ces stations de télévision s'implantent surtout dans les régions les plus favorisées sur le plan démographique⁶.

Dans le domaine de la presse écrite, l'OAF recense cinq grandes catégories de publications. Il y a d'abord *Le Droit* d'Ottawa, seul quotidien de langue française de la province, mais dont l'aire de diffusion se limite surtout à l'Est ontarien et à l'Outaouais québécois⁷. L'OAF dénombre ensuite 26 journaux hebdomadaires et mensuels (dont quatre qui, à notre connaissance, sont bilingues) ainsi que trois périodiques. Dans sa liste, l'OAF mentionne enfin l'existence de sept journaux de langue française diffusés en milieu scolaire. Une fois de plus, on retrouve majoritairement ces publications dans les régions où la présence francophone est plus marquée.

Ces données peuvent laisser croire que le réseau médiatique francophone de l'Ontario est plutôt bien développé. Vu de l'extérieur, les acquis – notamment dans le domaine de la radio et de la télévision – paraissent, en effet, assez appréciables. En réalité, les principales assises du réseau demeurent extrêmement fragiles. La série de coupes sombres imposées par le gouvernement fédéral à la SRC depuis le début des années 1990 en fournit une preuve éloquente. On retiendra par exemple qu'avant la date fatidique du 5 décembre 1990⁸, le réseau français de la SRC avait, en Ontario, deux stations de télévision. À l'époque, CBLFT Toronto diffusait sur tout le territoire ontarien, sauf pour l'Est de la province. La zone de couverture de CBOFT-Ottawa se limitait, quant à elle, à la région de la capitale canadienne, aux comtés de l'Est ontarien et à l'Outaouais québécois. Or, avec l'annonce des restrictions budgétaires de décembre 1990, la SRC a décidé de fermer CBLFT-Toronto et de

concentrer tous les services télévisuels pour l'Ontario français dans la capitale fédérale, Ottawa⁹.

Cet aspect de la refonte de la SRC nous apparaît important puisqu'il a profondément transformé le paysage médiatique de l'Ontario français, particulièrement dans le domaine de la télédiffusion. En effet, suite à cette grande restructuration, la province a perdu les trois quarts de son réseau télévisuel francophone. La quasi-totalité des émissions produites localement sur les ondes de la SRC ont aussi été supprimées. Affligée de compressions de l'ordre de 4 millions de dollars, CBOFT-Ottawa a dû, de son côté, restreindre une bonne partie de ses activités pour se consacrer presque exclusivement à la production de bulletins d'information.

Les compressions budgétaires de 1996 auront à leur tour un effet jugé « dramatique » sur la qualité de la programmation diffusée en région sur les ondes (télévision et radio) de la SRC, notamment en raison du nombre élevé de stations abolies¹⁰. Mais ce sera la décision de Radio-Canada de sabrer dans le nombre d'heures de programmation régionale et de concentrer les « productions réseau » à Montréal qui fera l'objet des plus vives critiques. Dans la communauté, on s'entendra pour dire que le diffuseur public, en freinant la production d'émissions régionales, dessert mal la minorité francophone de l'Ontario. On critiquera aussi la programmation, la jugeant trop souvent centrée sur ce qui se passe au Québec. Au cours de la décennie, plusieurs intervenants de la communauté feront valoir que les médias de langue française obtiendraient de meilleures cotes d'écoute s'ils renvoyaient aux auditeurs francophones de la province un plus juste reflet de leur réalité¹¹.

Du côté des médias écrits, on cherchera pendant ce temps à trouver un moyen d'obvier à l'absence d'un journal francophone d'envergure provinciale. À partir de 1992, plusieurs initiatives « communautaires » verront d'ailleurs le jour – dont le projet MICRO¹² et le magazine d'information *Infomag* – afin de donner à la réalité francophone de l'Ontario une plus grande visibilité. Dans un contexte où la marge de jeu financière des entreprises de presse demeure souvent très mince, ces projets apparaîtront extrêmement prometteurs. Certains y verront un moyen efficace de relier en français toutes les parties du territoire ontarien. D'autres parleront de la possibilité d'atteindre un plus grand public-cible. L'examen des différents mémoires et rapports publiés au cours de la décennie par divers organismes porte-parole montre que la réalisation de ces projets constituera d'ailleurs l'une des voies privilégiées de la promotion de la langue et de la culture française en sol ontarien¹³.

Le discours des journalistes de l'Ontario français

Les résultats que nous présentons dans cette recherche sont tirés de l'analyse d'une série d'entrevues semi-dirigées menés auprès de deux groupes d'informateurs, soit les journalistes et les leaders institutionnels de l'Ontario français. Au total, 90 entrevues ont été réalisées (46 avec des journalistes et 44 avec des leaders institutionnels) sur une période s'étendant entre le 21 avril et le 5 octobre 1998. Elles ont, pour la plupart d'entre elles, été réalisées dans les villes d'Ottawa, de Toronto et de Sudbury, soit les trois plus grands centres de production médiatique de l'Ontario français.

Les répondants ont, entre autres, été interrogés sur leur appartenance au groupe ontarien francophone, leur perception du rôle des médias ontariens de langue française, leurs pratiques professionnelles et leur degré d'engagement communautaire. La mise en parallèle des différentes réponses obtenues a notamment permis de mieux comprendre la conception qu'ont les journalistes francophones de l'Ontario de leur métier. Dans la suite de cet article, nous veillerons à mettre relief les principaux constats qui se dégagent de leurs propos¹⁴. Cela étant, nous ne présenterons pas les conclusions tirées de l'examen des propos des leaders institutionnels, lesquelles feront l'objet d'une publication ultérieure.

L'appartenance au groupe ontarien francophone

Les témoignages recueillis auprès des journalistes montrent, tout d'abord, qu'ils sont, comme bien des francophones de la province, incapables de s'entendre sur le sens à donner au vocable « franco-ontarien »¹⁵. Pour le plus grand nombre des répondants (17 sur 46), l'expression renvoie au simple fait de vivre et de communiquer en français en Ontario. Plusieurs journalistes (9 sur 46) considèrent qu'il s'agit d'un moyen d'affirmer leur appartenance culturelle à la collectivité francophone de la province. Dans certains cas (8 sur 46), le terme évoque une personne dont le lieu de naissance est l'Ontario. D'autres (8 sur 46) l'associent à une lutte pour faire reconnaître des droits.

Par ailleurs, plus de la moitié des journalistes interviewés (24 sur 44)¹⁶ affirment être membres d'un organisme francophone. Dans la majorité des cas (14 sur 24), les répondants citent leur affiliation à la FGPO (Fédération des gens de la presse de l'Ontario). Chez les journalistes déclinant toute forme d'implication communautaire (20 sur 44), il se dégage en revanche une volonté très claire de se prémunir contre certains risques de manipulation ou d'inféodation : « *Je ne veux être associé*

à aucun organisme. Par exemple, si j'étais membre de l'ACFO (Association canadienne-française de l'Ontario) [...] ce serait épouvantable. Je ne pourrais pas faire de reportages sur l'ACFO. Je serais en conflit d'intérêt » [J-15]¹⁷.

La perception du rôle des médias de langue française

À première vue, le rôle des médias francophones en Ontario ne fait pas non plus l'unanimité. On est par exemple d'avis (22 réponses sur un total de 72)¹⁸ que ces médias de langue française ont pour simple mission d'informer le public ontarien francophone. Certains (15 réponses) considèrent que les médias doivent défendre et promouvoir les droits des « parlants français » de la province. D'autres (14) estiment qu'ils ont pour fonction principale d'être générateurs de développement. D'autres (12) affirment qu'ils ont pour mission d'assurer la promotion du fait français. Il y en a aussi pour qui le rôle des médias consiste à relier les divers segments de la francophonie provinciale (5).

Considérés en bloc, ces quatre derniers résultats s'avèrent fort révélateurs. Tous suggèrent, en effet, l'existence d'une certaine propension chez la majorité des journalistes interviewés à associer le rôle des médias francophones à une forme ou une autre d'engagement en faveur des intérêts généraux de leur communauté d'attache. Les énoncés suivants montrent bien comment ce rôle déborde du cadre informatif classique :

– « Nous avons une responsabilité envers notre communauté face à son développement [...] d'amener les gens de la communauté franco-ontarienne à se connaître et à échanger entre eux [...] pour que cette communauté-là prenne sa place en Ontario, la place qui lui revient. » [J-8]

– « Le rôle des médias [...] c'est d'informer les gens. C'est d'être capable de livrer les faits avec une certaine analyse [...]. Le rôle des médias francophones en Ontario ? Bien là, on s'engage politiquement [...] parce qu'il y a quand même une lutte politique [...]. Lorsque la communauté est frappée, on n'a pas le choix de s'engager pour défendre la communauté qu'on informe. » [J-11]

– « Du côté de la presse francophone [par rapport à la presse anglophone], il y a peut-être un peu plus de travail pour essayer de promouvoir les droits des francophones. [...] Puis, on a un travail additionnel, c'est de relier les gens [...]. C'est ce qui fait qu'on a un travail un peu plus difficile. » [J-43]

– « Leur rôle, c'est non seulement de défendre la cause française, mais de promouvoir le fait français en Ontario. [...] Ces gens-là [les journalistes], c'est des missionnaires. » [J-44]

Parmi le vaste ensemble des dossiers identifiés comme étant les mieux couverts par les médias de l'Ontario français, les plus souvent cités sont : l'éducation (20 réponses sur un total de 100), la langue (19 réponses), la politique (12), la santé et les services sociaux (12) ainsi que l'actualité régionale (9). Il est intéressant de constater que les quatre premiers dossiers correspondent aux grands secteurs de revendication de la communauté francophone. Le dernier dossier (l'actualité régionale) renforce quant à lui l'idée voulant que l'information en milieu minoritaire renvoie surtout à une zone géographique et humaine restreinte¹⁹.

Près du tiers des journalistes interrogés (12 sur 40) n'associent par ailleurs aucun tabou aux médias de langue française de l'Ontario. Le nombre de sujets perçus par les répondants comme étant « sensibles » demeure cependant assez élevé. Pour les fins de cet article, retenons qu'à la tête de ce long classement, on retrouve notamment la religion (5 réponses sur un total de 50) et les dissensions entre les conseils scolaires (4 réponses).

Les logiques d'action des journalistes francophones

Au sujet des critères de sélection des journalistes, l'examen des différents résultats obtenus montre que l'intérêt présumé d'une nouvelle sert le plus souvent de base aux décisions rédactionnelles (15 réponses sur un total de 75). Les répondants citent ensuite la spécificité « franco-ontarienne » de l'information recueillie (14), sa proximité temporelle (11) et ses retombées potentielles (7). Le choix d'une nouvelle en Ontario français dépendrait aussi de son caractère régional (6), des affectations imposées (4) et des moyens techniques disponibles (4).

Les dossiers les plus susceptibles d'attirer l'attention des journalistes se répartissent en trois grands champs d'intérêt. Le dossier linguistique se hisse au sommet de la distribution (15 réponses sur un total de 97). Arrivent ensuite les dossiers politique et scolaire, de même que les faits de société (12 réponses chacun).

Les attitudes sont beaucoup plus marquées au chapitre de l'indépendance journalistique. La presque totalité des répondants (43 sur 45) affirment ainsi bénéficier d'une grande indépendance dans leur pratique quotidienne du journalisme. Plus du quart d'entre eux (14 sur 43) avouent toutefois avoir à composer avec certaines contraintes qui, dans les faits, freinent leurs initiatives. Les commentaires présentés ci-après permettent de mieux saisir comment on envisage généralement l'autonomie rédactionnelle en Ontario français :

– « Oui. Je crois que j'ai une grande indépendance. Je peux faire les choix que je veux [...] Des fois, on se censure nous autres mêmes. C'est peut-être un des problèmes. Dans une petite communauté, il faut faire attention [...]. Il y a des choses, des dossiers plus difficiles à traiter parce que les gens se connaissent. » [J-4]

– « Radio-Canada, présentement, n'a plus le financement [qu'elle] avait auparavant. Pour compenser, [elle] doit s'attirer des auditeurs. Mais pour ça, il faut que tu fasses tel type de contenu qui [...] ne va pas toujours dans le sens des intérêts que nous on veut défendre comme journalistes [...]. » [J-15]

– « Oui, on est très indépendants parce qu'il n'y a personne d'autre qui couvre la région en français. On peut dire qu'on est les seuls à la radio. Donc oui, on est très indépendants, mais en même temps, pour l'international et souvent pour ce qui se passe sur la scène nationale, on se fie beaucoup sur [l'information en provenance] du réseau. » [J-28]

– « Il y a un organisme qui [possède notre journal] et qui contrôle plus ou moins ce que je fais. Il veut juste les articles qui sont à propos de la communauté francophone [...]. Les autres choses qui se passent dans la communauté [...] ne sont pas incluses dans notre journal. » [J-43]

D'autre part, la majorité des journalistes (30 sur 43) s'accordent pour dire que leurs valeurs personnelles influencent leur traitement de l'actualité. Dans la plupart des cas, ils vont même jusqu'à préciser que le subjectivisme demeure un aspect incontournable du travail journalistique. À l'inverse, une minorité de répondants (12 sur 43) estiment que leurs convictions personnelles n'interfèrent pas dans leur pratique quotidienne du journalisme. Ils considèrent, dans l'ensemble, pouvoir faire abstraction de leurs propres penchants dans leur traitement de l'actualité.

Quand vient le temps d'identifier leurs principales sources d'information, la plupart des journalistes interviewés avouent se tourner avant tout vers des contacts personnels (20 réponses sur un total de 133). Selon les réponses fournies, ces contacts s'établissent en priorité auprès de leaders institutionnels et de porte-parole officiels (9 réponses), de « monsieur et madame Tout le monde » (8), de sources gouvernementales (6) et de collègues journalistes (6).

Dans l'exercice quotidien de leurs fonctions, un peu plus d'un tiers des répondants (15 sur 42) avouent surtout faire affaire avec les mêmes interlocuteurs. Le quart d'entre eux (11 sur 42) affirment au contraire avoir recours à un large éventail de personnes-ressources. Certains journalistes (8 sur 42) soutiennent que la pluralité des sources d'information dépend des régions desservies de même que des dossiers couverts. D'autres encore (6 sur 42) voient la tâche comme un défi, prétextant que le nombre réduit de francophones en province limite

inévitablement la diversité des échanges. Les extraits suivants fournissent un bon aperçu de certains des commentaires émis au sujet de la variété des sources journalistiques en Ontario français :

– « *Le bassin est très vaste. Il suffit de le connaître [...]. Moi, je ne suis pas le genre à insinuer que c'est tout le temps les mêmes affaires qui reviennent [...]. Je pense que c'est de la paresse intellectuelle.* » [J-33]

– « *Ne nous leurrons pas : quand on travaille en français [...], c'est souvent les mêmes porte-parole qui reviennent parce qu'on est 500 000 [...]. Mais de ces 500 000-là, il y en a combien qui [occupent] des positions décisionnelles ? Bien sûr, c'est intéressant de traiter avec monsieur et madame Tout le monde, mais quand on veut une position plus officielle, on se retrouve toujours avec les mêmes porte-parole.* » [J-36]

– « *C'est tellement une petite communauté que c'est toujours les mêmes gens qui sont impliqués dans tous les organismes, les mêmes gens qui sont impliqués dans tous les comités, les mêmes gens qui se regroupent [...]. Il n'y a pas [...] d'autres gens pour aller puiser l'information.* » [J-43]

Les relations avec les leaders institutionnels francophones

En ce qui a trait aux rapports qu'ils entretiennent avec les leaders institutionnels francophones, la grande majorité des journalistes interrogés (35 sur 41) affirment que ces derniers sont positifs. De ce nombre, certains (6 sur 35) choisissent de faire ressortir le caractère amical ou cordial de la relation. D'autres (12 sur 35) insistent plutôt sur l'importance de maintenir en tout temps une ligne de conduite professionnelle et de rester indépendants. Seul un petit nombre de journalistes (5 sur 41) qualifient leurs rapports avec les leaders de « distants ».

La plupart des journalistes interviewés (17 sur 42) sont d'avis que les membres de l'*establishment* francophone veulent avant tout faire parler d'eux ou transmettre leurs messages. Une part appréciable de répondants (12 sur 42) croient que les leaders s'attendent à recevoir la meilleure couverture de presse possible et à ce que les journalistes reflètent leur façon de voir les choses. Un faible nombre d'informateurs (5 sur 42) considèrent que les représentants officiels de la communauté les voient comme des alliés devant contribuer à la défense et à l'avancement de la cause des francophones. Les citations présentées ci-dessous donnent une idée générale des principales tendances manifestées. Dans bien des cas, on constate que les répondants blâment les leaders du milieu de ne pas comprendre le rôle social des médias :

– « L'impression que j'ai, c'est qu'ils aimeraient qu'on soit leur porte-voix. Certains comprennent notre rôle, mais [d'autres pas]. Quand tu fais affaire avec des gens qui ne sont pas nécessairement formés [...], qui n'ont pas vraiment une bonne connaissance des médias, ces gens-là pensent que tu es là pour leur rendre service alors que tu es là pour rendre service au public. » [J-3]

– « Ils ne s'attendent pas nécessairement à ce qu'on reflète la réalité, mais qu'on reflète leur façon de voir les choses. » [J-15]

– « Je pense que c'est le gros problème en région. Ce n'est pas de la nouvelle qu'ils veulent. C'est de la publicité. Ils veulent qu'on parle d'eux. » [J-29]

– « Il y a certains intervenants [...] qui ont tendance à penser que le journal, parce qu'il est communautaire, parce qu'il n'est pas gros, [...] leur appartient d'une certaine façon. » [J-32]

La majorité des journalistes (24 sur 41) avouent, par ailleurs, avoir le sentiment d'être les relayeurs d'information des leaders francophones de la province. D'autres (6 sur 41) se montrent plus nuancés, reconnaissant être à la remorque des représentants officiels de la communauté, mais dans certaines circonstances seulement. À peine plus d'un quart des répondants (11 sur 41) réfutent l'idée voulant qu'ils soient les porteurs des préoccupations des leaders du milieu. Les extraits suivants illustrent bien comment les journalistes perçoivent leurs relations avec les porte-parole francophones :

– « J'ai l'impression que le manque de ressources dans certaines boîtes fait qu'effectivement, des fois, on a l'impression qu'on est des courroies de transmission de certains organismes. [...] Je dirais [qu'il y a] une relation étroite avec les effectifs et les outils de travail qui sont mis à la disposition des journalistes. » [J-7]

– « Je trouve [...] qu'ils essaient de nous utiliser comme des "rallieurs" de communauté. Ils veulent qu'on "rallie" les gens. Mais nous autres, c'est pas ça notre rôle. Nous autres, c'est d'informer et de s'engager, s'il y a lieu de s'engager, pour défendre des causes. On n'est pas là pour faire de la promotion. » [J-11]

– « On a parfois l'impression d'être la courroie de transmission du "leadership" quand on n'a pas tellement le temps d'étoffer notre dossier ou si c'est dans un secteur où on n'est pas fort personnellement. À ce moment-là, ça arrive qu'on doive leur donner le crachoir [...]. On n'est pas des experts dans tout. » [J-34]

– « Le fait qu'on soit dans un si petit milieu, c'est difficile souvent d'en sortir parce qu'on devient copain-copain avec ces gens-là [...]. C'est difficile de rester longtemps en Ontario. [...] C'est difficile à la longue d'avoir un rapport neutre et indépendant de toute influence. » [J-39]

Une forte majorité des journalistes interrogés (32 sur 46) s'entendent malgré tout pour dire qu'il est possible d'adopter une attitude critique vis-à-vis de la communauté francophone de l'Ontario. Dans certains cas (9 sur 46), les répondants considèrent que ce « droit à la dissidence » demeure malgré tout difficile à exercer, notamment parce que le milieu est petit, que les acquis restent fragiles et que la communauté tolère mal les remontrances. Quelques-uns des commentaires les plus percutants concernant le droit journalistique à la critique apparaissent ci-dessous :

– « Il faut être critique. Si on veut qu'une société évolue, il faut être capable de critiquer. Il faut être capable de parler des bons coups. Il faut être capable de parler des mauvais coups [...]. Juste vanter les mérites, juste dire que tout est beau, tout est parfait, ça ne vaut pas grand chose. » [J-11]

– « On peut l'être [critique] mais ça va dépendre beaucoup de comment on aborde [le sujet]. L'approche va être très importante. C'est triste mais on n'a pas une élite qui est prête à accepter une claque dans la face. Ils sont très chatouilleux. » [J-31]

– « [C'est difficile] parce que c'est petit. Et dans la mesure où c'est petit, on peut se faire accuser de détruire quelque chose qui est déjà fragile. Par contre, si vous ne le faites pas et si vous laissez passer des énormités, bien là, c'est pas mieux. C'est toujours une question d'équilibre. » [J-38]

– « C'est difficile parce que le milieu, c'est un milieu fermé. Indirectement, le journaliste dépend de son [milieu]. Si t'as pas d'entrevue, tu ne vas pas bien loin. » [J-39]

L'attitude à l'égard du traitement de l'actualité francophone

Plus de la moitié des journalistes interviewés (24 sur 44) estiment que leurs origines influencent la façon dont leur travail est perçu au sein de la communauté francophone de l'Ontario. Les journalistes nés en territoire ontarien sont proportionnellement plus nombreux (19 sur 22) à établir un lien entre le milieu d'où ils sont issus et la manière dont leur propre production est perçue. À l'inverse, les journalistes nés au Québec (15 sur 19) considèrent majoritairement que leurs origines n'influencent en rien le jugement pouvant être porté sur la valeur de leurs interventions journalistiques²⁰.

Par contre, la majeure partie des journalistes interviewés (28 sur 46) réfutent l'idée voulant qu'il faille être de « souche franco-ontarienne » pour bien couvrir l'actualité en Ontario français. D'autres (9 sur 46) considèrent, au contraire, que les francophones nés en Ontario sont en mesure d'effectuer un meilleur travail. Tout en évitant d'avoir recours à un tel argument, un même nombre de répondants (9 sur 46) estiment

que le fait d'être originaire de l'Ontario peut, dans certaines circonstances, faciliter la tâche du journaliste.

Pour la plupart des répondants (25 sur 42), un journaliste qui œuvre dans un milieu minoritaire comme celui de l'Ontario français n'a pas la même conception de son métier qu'un journaliste qui travaille dans un milieu majoritaire. Une proportion significative de répondants (16 sur 42) sont toutefois d'avis contraire. Pour eux, le métier de journaliste se conçoit de la même manière, indépendamment du milieu où il s'exerce. Les énoncés suivants illustrent comment la perception de la pratique du journalisme en milieu minoritaire peut, d'un répondant à l'autre, s'articuler différemment :

– « *C'est sûr que quand tu vis dans un milieu minoritaire, tu as conscience de certains problèmes dont un journaliste de La Presse ou du Devoir [n'aurait pas conscience]. Il ne peut pas comprendre la résistance quotidienne, l'envahissement de l'anglais, la marginalisation et le fait d'être constamment en train d'essayer juste de vivre en français.* » [J-16]

– « *La conception est complètement différente [...]. Le journal anglais a déjà beaucoup plus de ressources que moi [...]. Donc, bien souvent, ils vont avoir beaucoup plus d'informations à donner [...]. Étant donné que je [suis du côté du] minoritaire, je vais plutôt sélectionner. Je vais aller chercher les choses que je sais que le journal anglais ne couvrira pas.* » [J-31]

– « *Si tu es dans un milieu majoritaire, t'es en concurrence avec d'autres médias. Ici, il n'y en a pas de concurrence. Déjà, ça change beaucoup la donne [...]. Je dirais que c'est pas aussi stimulant comme journaliste [...].* » [J-39]

– « *Qu'on soit en situation de minorité ou de majorité, on s'adresse aux gens de notre communauté. C'est ça qui compte pour moi. Un journaliste, c'est un journaliste, peu importe qu'il soit en Ontario français ou anglophone en Ontario.* » [J-40]

Deux écoles de pensée émergent lorsqu'on demande aux répondants s'ils croient que les journalistes des médias francophones reflètent bien les différents courants et enjeux de la communauté de langue française. Certains (16 sur 36) se disent satisfaits du travail médiatique accompli. D'autres (16 sur 36) considèrent au contraire que les médias de l'Ontario français manquent soit de personnel, de moyens financiers ou d'une certaine audace pour traiter convenablement des questions qui touchent leur communauté.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité de l'information produite en Ontario français, les opinions sont beaucoup moins tranchées. Un peu moins de la moitié des répondants (19 sur 44) considèrent ainsi que la qualité de l'information produite en français en Ontario est

« satisfaisante ». Près du quart des journalistes (10 sur 44) répondent que cette qualité demeure variable car il y a, selon eux, une distinction à faire entre les différents médias de la province. Une minorité (8 sur 44) la qualifient de « bonne » ou « d'assez bonne », mais ajoutent qu'il y a toujours place à amélioration.

Le plus grand nombre des répondants (23 sur 43) jugent par ailleurs que la pratique du journalisme en Ontario français s'améliore. Une poignée d'entre eux (12 sur 44) affichent toutefois un sentiment partagé face à la question. Pour des raisons diverses, ils considèrent qu'il y a eu certains progrès, surtout sur le plan technique, mais ils évoquent en même temps la dégradation des conditions dans lesquelles ils exercent le métier.

L'engagement communautaire des journalistes francophones

Les journalistes interviewés sont unanimes à dire que la présence d'une vie et d'une culture françaises en Ontario demeure un fait important (39 sur 39). Certaines nuances se dégagent toutefois du lot de réponses obtenues. Plusieurs répondants (16 sur 39) font par exemple ressortir le rapport affectif qui les lie à la francophonie ontarienne. Quelques-uns (5 sur 39) insistent davantage sur la nécessité d'assurer la survie de la langue française en territoire ontarien et de garantir certains droits aux francophones. D'autres répondants (4 sur 39) avouent clairement que c'est le fait français qui, en Ontario, leur procure un gagne-pain.

Sur la question de l'engagement journalistique, les points de vue se divisent une fois de plus en deux courants distincts. Un premier groupe de répondants (20 sur 41) conçoivent que le « journalisme engagé »²¹ constitue un moyen efficace de contribuer au développement de la communauté ontarienne francophone. D'autres répondants (14 sur 41) envisagent en revanche leur pratique individuelle du journalisme comme devant être neutre et à l'abri de toute forme d'engagement. Quelques-unes des réponses les plus frappantes fournies au sujet de l'engagement journalistique parlent d'elles-mêmes :

– « *Journalisme engagé, ça ne veut pas dire qu'on fait abstraction de notre neutralité [...]. Journalisme engagé, pour moi, ça veut dire les choix des histoires que tu vas décider de couvrir, le choix des interlocuteurs que tu vas décider d'amener à ton émission, choisir les points de vue. Ce n'est pas une question de vendre son âme.* » [J-8]

– « *Nous ne faisons pas de journalisme engagé. On parle d'un groupe de gens qui est souvent marginalisé et nous on a décidé que c'était notre histoire et que nous allions*

parler des droits des Franco-Ontariens. Quand on parle de la fameuse souveraineté des Québécois, est-ce que c'est du journalisme engagé ? » [J-13]

– « Il y en a qui [disent] qu'ils en font du côté anglophone. Pourquoi on ne le ferait pas du côté francophone ? Sauf que dans un milieu minoritaire avec si peu de médias, si peu de moyens, tu ne peux pas te permettre [...] d'adopter qu'une [seule] position puisque tu n'as toutes les autres. Les gens n'ont pas le choix que d'ouvrir le journal Le Droit. Il n'y a que le journal Le Droit qui existe. Les gens n'ont pas le choix de syntoniser la radio de Radio-Canada. Dans bien des régions, il n'y a que ça qui existe [...]. Le journalisme engagé a sa place, mais en milieu minoritaire [...] il faut respecter tout le monde. » [J-24]

– « Je sais qu'un média doit rester neutre, mais c'est une situation exceptionnelle où les médias doivent jouer un rôle de leader [...] Il le faut parce qu'on est minoritaires. » [J-46]

La majeure partie des journalistes (26 sur 45) considèrent enfin que l'exercice de leur métier leur confère un certain pouvoir ou de l'influence au sein de la francophonie ontarienne. Pour la majorité de ces répondants (21 sur 26), ce pouvoir demeure une composante inévitable de la pratique journalistique. Pour les autres (5 sur 26), ce pouvoir se rattache plus étroitement à la spécificité du milieu dans lequel ils évoluent. Un peu plus d'un quart des répondants (12 sur 45) rejettent l'idée de bénéficier, grâce à leur métier, d'une plus grande possibilité d'action.

Conclusion

De toutes ces considérations, il ressort que les journalistes de l'Ontario français manifestent une sensibilité envers les grandes préoccupations de la communauté francophone et qu'ils ne sont pas coupés de leur milieu. Mais la majorité d'entre eux éprouvent également le besoin de se distancier des organismes généralement associés à la défense et à la promotion de la francophonie ontarienne. Ce désir d'éloignement permet de penser que les journalistes francophones n'entretiennent pas nécessairement des liens très étroits avec leur communauté d'attache. D'après les résultats de nos entrevues, il serait sans doute plus judicieux de parler d'une forme de « solidarité communautaire » qui, en Ontario français, varie selon les normes professionnelles des journalistes, les moyens dont ils disposent et le type de média pour lequel ils travaillent.

Ce qui permet en revanche d'avancer que les journalistes francophones de l'Ontario demeurent malgré tout des acteurs engagés, c'est leur volonté de reconnaître aux médias de langue française de la province un certain rôle « développemental ». Ce rôle demeure comparable à celui qu'ont relevé Watine (1993, pp.433, 513, 528) et

Corriveau (1998, pp.81, 86-90) dans leurs propres études sur la pratique du journalisme en milieu minoritaire. Au-delà de leur fonction informative classique, les médias auraient, en ces contextes particuliers de vie française, à servir les intérêts généraux de la communauté qu'ils desservent. Lors des entrevues, il a été possible de constater qu'en ce qui a trait à leurs pratiques professionnelles, les journalistes francophones de l'Ontario se conformaient le plus souvent à cette règle.

Notre étude aura par ailleurs permis d'observer que les journalistes de l'Ontario français sont – tout comme ceux de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et du Manitoba francophone – très proches de leurs sources. Or en Ontario, les effectifs francophones demeurent disséminés sur un territoire très vaste. Ainsi, même si les trois groupes de répondants endossent une conception relativement homogène du journalisme, il ressort que les difficultés inhérentes au nombre et à l'éparpillement de la population francophone de l'Ontario font apparaître certaines divergences dans la manière dont les journalistes de cette province envisagent leur métier²². De ce point de vue-là, au moins trois constantes ont été clairement relevées.

Premièrement, il se dégage de nos travaux que c'est le manque de ressources humaines et financières qui, en Ontario français, conditionne le plus les logiques d'action des journalistes. Nous avons pu confirmer cette tendance en nous référant notamment aux critères qui orientent leurs comportements de sélection (l'intérêt présumé d'une nouvelle, sa spécificité « franco-ontarienne » et sa proximité temporelle). Nous avons aussi pu l'illustrer en évoquant les dossiers qui attirent leur attention ou encore les dossiers qu'ils perçoivent comme étant les mieux couverts (l'éducation, la question linguistique et la politique dans les deux cas). D'un point de vue strictement organisationnel, ces résultats s'expliquent assez facilement. En plus de correspondre aux grands secteurs de revendication de la communauté francophone, les caractéristiques intrinsèques de ces types de contenu présentent de précieux avantages. Elles permettent notamment de développer un réseau efficace d'informateurs et de couvrir l'actualité à peu de frais. En règle générale, elles accordent aussi aux journalistes une plus grande latitude dans le choix des sujets et des angles à privilégier. Dans le contexte actuel de rationalisation (qui est le lot de la plupart des entreprises de presse francophones de la province), ces considérations sont loins d'être négligeables. Elles rendent possible la couverture d'événements d'une pertinence évidente pour une clientèle qui, tout en étant géographiquement dispersée, veut entendre parler des questions qui la touchent.

Les données que nous avons recueillies confirment, en deuxième lieu, que la taille des entreprises de presse est au nombre des facteurs les plus susceptibles d'influencer l'attitude qu'ont les journalistes interviewés vis-à-vis de leur métier. Cette relation est apparue comme étant particulièrement évidente lorsque certaines des réponses fournies par les journalistes des « petits » et des « grands » médias ont été comparées²³. Les entrevues révèlent, par exemple, que les journalistes travaillant pour les plus grandes entreprises de rédaction sont plus nombreux à se dire capables d'être critiques à l'endroit de leur communauté d'attache. Ils sont aussi moins portés à croire que les besoins de la minorité francophone sont mieux satisfaits par une forme de journalisme engagé. Pour ce qui est des journalistes des plus petits médias, ils ont davantage le sentiment d'être les relayeurs d'information ou les courroies de transmission des leaders francophones²⁴. Évidemment, de tels résultats peuvent étonner, surtout quand on connaît le profil que dressent Watine (1993, pp.208, 531-539) et Corriveau (1998, pp.84-86) des journalistes de l'Acadie et du Manitoba francophone. Or, nos résultats tendent bien à montrer que tous les journalistes œuvrant en contexte minoritaire ne se sentent pas obligés de renoncer à leur droit d'ingérence ni de servir d'amplificateurs aux leaders de la minorité. Nos observations suggèrent également que l'influence exercée par lesdits leaders n'atteint pas uniformément tous les professionnels de l'information du milieu franco-ontarien.

Le troisième aspect qui aura été mis en évidence par notre étude concerne les origines des journalistes interrogés. Cette recherche aura ainsi permis d'établir que la provenance géographique agit elle aussi sur la manière dont les professionnels des médias de l'Ontario français envisagent leur rôle. Sur ce plan, trois éléments d'analyse retiennent tout particulièrement notre attention. D'abord, il y a le fait que les journalistes nés en Ontario sont, comparativement aux journalistes nés au Québec, nettement plus enclins à penser que leurs origines influencent la façon dont leur travail est perçu ou apprécié au sein de la communauté francophone. Ensuite, il se dégage que plus de la moitié des journalistes qui se disent satisfaits de la qualité de l'information produite en Ontario français sont nés en territoire ontarien. Enfin, il ressort que les journalistes d'origine ontarienne sont deux fois plus nombreux que leurs collègues d'origine québécoise à croire que la pratique du journalisme en Ontario français s'améliore²⁵.

Il serait imprudent, à partir de ces seuls résultats, de penser que les journalistes francophones issus de l'Ontario et du Québec souscrivent pour autant à des conceptions distinctes du journalisme. Les données

obtenues suggèrent plutôt que les deux groupes se rejoignent sur plusieurs points essentiels (au sujet de la perception du rôle des médias francophones, de l'autonomie rédactionnelle, de l'influence des valeurs personnelles, du droit journalistique à la critique, par exemple). Mais elles présentent néanmoins le double avantage de montrer qu'à certains égards, les journalistes originaires de l'Ontario ne perçoivent pas leur métier exactement de la même manière que les journalistes natifs du Québec. De même, elles confirment que les journalistes qui choisissent de travailler en français en Ontario ne forment pas un bloc monolithique.

En somme, l'analyse des entretiens des journalistes francophones de l'Ontario aura surtout montré que ces professionnels ne s'inscrivent pas de façon exclusive dans un registre d'information « typiquement minoritaire », comme on a pu le constater en Acadie du Nouveau-Brunswick ou au Manitoba francophone. Leur discours tend au contraire à s'apparenter davantage à celui que l'on retrouve dans une pratique journalistique spécialisée (qu'elle soit, par exemple, dans une région éloignée, au Sénat ou à l'Assemblée législative ou dans un autre secteur d'activité journalistique). Les commentaires obtenus des journalistes en réponse aux questions portant sur les relations avec les leaders institutionnels sont à cet égard très révélateurs. Ils indiquent par exemple qu'à cause du contexte particulier dans lequel ils exercent leur métier, les journalistes entretiennent souvent des rapports assez étroits avec les représentants officiels de la communauté francophone. Nous avons aussi pu remarquer que cette proximité entraîne le développement de liens chaleureux entre les membres des deux camps. Il est intéressant de constater que la majorité des journalistes interviewés avouent avoir, en conséquence, le sentiment d'être les porteurs des préoccupations des leaders institutionnels francophones. Ceux-ci demeurent, après tout, leurs principales sources d'information. Dans la plupart des cas, cette situation ne les empêche pas d'être critiques à l'endroit de la communauté qu'ils desservent, mais il reste que leur droit à la dissidence demeure souvent difficile à exercer, particulièrement au sein des plus petites entreprises de presse de la province.

Il faut bien voir que ce sont là des attitudes qui tendent à s'accorder avec celles qui ont été préalablement recensées dans d'autres études consacrées à l'analyse de la pratique journalistique dans des secteurs d'activité plus restreints. Au Québec et au Canada, les travaux de Lemay (1990), de Le Hir et Lemieux (1991), de Charron (1991, 1994) et de Fox (1999) en sont de bons exemples. Ces analyses établissent clairement que les journalistes œuvrant dans des milieux plus étroitement circonscrits – comparables à celui de l'Ontario français – ne parviennent

pas toujours à se dégager complètement de l'emprise de leurs sources d'information. L'étanchéité du contexte d'interaction ne le permet pas. Cela étant, il faut rappeler que ces journalistes ne sont pas non plus sans défense contre les tentatives d'intrusion des sources. Les canaux de diffusion dont ils contrôlent l'accès leur accordent en effet un pouvoir important dans le processus de construction des nouvelles. Ainsi, même s'il arrive que les intérêts des sources imposent parfois une certaine discrétion aux journalistes de ces secteurs, on ne peut prétendre que leur marge d'autonomie soit pour autant inexistante ou qu'ils pratiquent sans nuances un journalisme de « version officielle ». La simple capacité qu'ont ces journalistes de faire connaître ou non un message au public demeure, en soi, une ressource d'influence fort significative dans leurs rapports avec les sources qu'on ne peut se permettre d'ignorer.

Les prochaines études consacrées à l'analyse des pratiques journalistiques en milieu minoritaire donneraient sans doute une idée plus juste de leur manière d'agir si elles tenaient compte de cet aspect particulier de la question ■

Notes

1. L'expression « Ontario français » réfère ici à l'ensemble des personnes, lieux et institutions sur lesquels repose la culture francophone en Ontario.
2. Mentionnons que les deux autres grandes régions de l'Ontario français (à savoir le Sud-Ouest et le Nord-Ouest) font l'objet d'analyses plus détaillées dans : Papillon Fabris (2000), *La pratique du journalisme en milieu minoritaire : un regard croisé sur le cas de l'Ontario français*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec.
3. Source : Statistique Canada, Recensement de 1996 ; Office des affaires francophones, *Profil statistique – Les Francophones en Ontario*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario, août 1999, p.4. Ces chiffres reflètent la localisation des francophones avant la fusion des municipalités de 1998-1999.
4. Les données sur la situation générale des francophones de l'Ontario sont, dans une très large mesure, tirées des documents suivants : Office des affaires francophones (1999), *Profil statistique – Les francophones en Ontario*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario ; Anne Gilbert (1999), *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, pp.47-50 ; Roger Bernard (1996), « Portrait démolinguistique de l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n°2, pp.15-40 ; Roger Bernard (1996), *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Les Éditions du Nordir ; Charles Castonguay (1999), « Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991, suivi d'un aperçu du recensement de 1996 », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.) (1999), *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, pp.15-18.
5. C'est une conclusion à laquelle aboutissent d'ailleurs Roger de la Garde et Denise Paré (1992) avec leur analyse intitulée : « Les médias de communication et le développement des communautés francophones », dans Fernand Harvey (dir.) (1992), *Médias francophones hors Québec et identité*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture,

pp.83-131. Simon Laflamme et Christiane Bernier (1998) soulèvent aussi ce phénomène dans *Vivre dans l'alternance linguistique. Médias, langue et littérature en Ontario français*, Sudbury, Centre FORA.

6. Il est utile de préciser que la population ontarienne peut également capter – via le câble ou par le biais d'émetteurs – plusieurs chaînes francophones du Québec. Une forte proportion de foyers ontariens reçoivent aussi TV5. On retiendra que la décision d'offrir ou non ces chaînes spécialisées est laissée à la discrétion des câblodistributeurs locaux. Or, les conditions du marché étant ce qu'elles sont, ces derniers choisissent le plus souvent d'offrir à la clientèle ontarienne uniquement des canaux canadiens de langue anglaise et des canaux américains. Depuis le 1^{er} mai 1999, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) oblige toutefois les entreprises de câblodistribution de plus de 2 000 abonnés à diffuser notamment la SRC ainsi que TVA sur leur service de base. À ce sujet, voir entre autres : ACFO, *Dossier sur l'accès aux services de programmation en langue française dans la câblodistribution en Ontario*, Toronto, le 12 décembre 1999 ; FCFA, *Observations de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada adressées au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), relatives aux avis publics CRTC 2000-74, 2000-74-1 et 2000-38*, Ottawa, le 28 août 2000.
7. En fait, pas moins de 70% de la clientèle du *Droit* réside au Québec.
8. Date qui marque l'annonce de la fermeture officielle de la station de télévision francophone CBLFT de Toronto.
9. À cet égard, on pourra lire : Pierre Roberge (06/12/1990), « Manque à gagner de 108 millions \$. Le couperet tombe à Radio-Canada », *Le Droit* ; Robert Bousquet (07/12/1990), « Coupures à Radio-Canada. Un coup dur pour les francophones hors Québec », *Le Droit*, p.16 ; Adrien Cantin (07/12/1990), « Coupures à Radio-Canada », *Le Droit*, p.28 ; Robert Bousquet (07/12/1990), « Coupures à Radio-Canada. Les francophones deviennent de plus en plus isolés », *Le Droit*, p.16 ; Stéphan Larose et Greg M. Nielsen (1995), « Médias et altérité : l'espace public et l'Ontario français virtuel », dans Jacques Cotnam et al. (dir.) (1995), *La francophonie ontarienne – bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Éditions du Nordir, p.290.
10. Sur cette question, on pourra se référer à : FCFA, *Démantèlement des services à Radio-Canada. Les drapeaux de la francophonie sont en berne*, Ottawa, Communiqué diffusé le 12 décembre 1996, pp.1-2.
11. Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages suivants : FCFA, *Pour une imputabilité accrue et quantifiable de Radio-Canada*, Mémoire présenté au CRTC en vue des audiences sur le renouvellement de la licence de la Société Radio-Canada, Ottawa, le 25 mai 1999, pp.3-12 ; RAM, FCCF et FCFA, *Mémoire présenté au Comité d'examen du mandat de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada*, Ottawa, juillet 1995, pp.2-10 ; RAM et FCCF, *Une télévision à notre image... la dernière chance*, Mémoire présenté à la Société Radio-Canada (télévision), Ottawa, février 1995, pp.1-13. Voir aussi : FCFA, *L'avenir de la Société Radio-Canada dans un environnement multicanal*, Mémoire présenté au Comité permanent du Patrimoine canadien, Ottawa, octobre 1994, pp.5-13 ; Renaud Gilbert et al. (1988), *Étude des besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec*, Rapport et plan d'action soumis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Ottawa, Société Radio-Canada, pp.5-16 ; FFHQ, *Culture, communication et avenir*, mise à jour suite aux résolutions de l'assemblée générale annuelle de juin 1987, Ottawa, août 1987, pp.1-9 ; Gerald Lewis Caplan et Florian Sauvageau (1986), *Rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et services, pp.573-574.

12. Il est à préciser que le projet MICRO doit – par le biais d’une alliance entre les radiodiffuseurs privés, publics, communautaires et universitaires – créer, en Ontario, un réseau radiophonique francophone élargi.
13. À ce sujet, voir notamment : ACFO, *Nos infrastructures médiatiques, une image de notre vitalité. Rapport sur les communications en Ontario français*, Toronto, mars 2000 ; FCFA, *Dessein 2000 : pour un espace francophone. Rapport final*, Ottawa, FCFA, 1992 ; ACORD, *L’état des communautés minoritaires de langue officielle : indicateurs de développement – Ontario*, Ottawa, Direction générale de la promotion des langues officielles, 1991 ; Yolande Grisé (dir.) (1991), *RSVP ! Clefs en main, Rapport final du groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l’Ontario*, Toronto ; ACFO, *Les voies de l’avenir franco-ontarien*, Les actes du colloque, Ottawa, les 23, 24 et 25 septembre 1988.
14. Voici, en résumé, les grandes caractéristiques des journalistes interviewés : moyenne d’âge (38 ans) ; sexe (28 hommes et 18 femmes) ; lieu d’origine (Ontario 24, Québec 19, Nouveau-Brunswick 1, Liban 1, Rwanda 1) ; région d’affectation (Est 19, Nord-Est 14, Centre 10, Sud-Ouest 3) ; moyenne d’expérience professionnelle (14 ans) ; niveau de formation (études secondaires 6, études collégiales 9, baccalauréat 26, maîtrise 5, doctorat 1) ; secteur d’activité (presse écrite 20, radio 14, télévision 7, radio et télévision 3, presse écrite, radio et télévision 2) ; fonction (reporter-rédacteur-présentateur 22, chef de nouvelles-affectateur 5, rédacteur en chef-directeur-propriétaire 19). La plupart de ces entrevues ont, soulignons-le, été menées en situation de « face-à-face ». Mais, il faut préciser que pour des raisons de coûts, certaines ont dû être réalisées par téléphone. Tous les propos des répondants ont été enregistrés sur cassette audio et agrémentés d’observations personnelles mises par écrit dans un journal de bord. Le travail de classement et de comparaison du matériel recueilli a, pour l’essentiel, suivi la procédure prévue par Jean-Pierre Deslauriers (1991) dans son ouvrage méthodologique intitulé : *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill.
15. Il faut savoir que depuis le démantèlement du Canada français traditionnel et avec l’hétérogénéité croissante de la population francophone, le phénomène identitaire soulève en Ontario français un dilemme particulier, à tel point que même après 30 ans, le terme « franco-ontarien » suscite toujours de vives polémiques. À ce sujet, lire entre autres : Roger Bernard (1996), *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Édition du Nordir ; Linda Cardinal (1997), *L’engagement par la pensée. Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Éditions du Nordir ; Marie-France Kingsley (1999), *Le rôle de l’ACFO dans la production et l’institutionnalisation légale et politique de l’identité franco-ontarienne*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
16. Il est important de noter que pour des raisons diverses, tous les journalistes n’ont pas répondu à chacune des questions apparaissant dans la grille d’entretien. Voilà ce qui explique pourquoi le nombre de répondants inventoriés (44 journalistes dans ce cas précis) peut parfois se montrer inférieur au nombre réel d’individus (46) ayant participé à l’étude.
17. Pour mieux repérer les différents extraits d’entrevue, nous avons choisi d’isoler entre des crochets une lettre et un chiffre permettant d’identifier chaque répondant. L’abréviation [J-15] correspond ainsi à une entrevue réalisée avec un journaliste. Son numéro, pour fins de classification, est 15.
18. Notons que les journalistes pouvaient ici offrir plus d’une réponse à la question posée.
19. À ce propos, lire entre autres : Claire Corriveau (1998), *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : le cas du Manitoba francophone*, Essai de maîtrise, Québec, Université Laval,

pp.53-58 et pp.74-86 ; Thierry Watine (1994), « Médias acadiens : fondements et limites d'une pratique journalistique militante », *Communication*, vol.15, n°2, pp.206-207 ; Thierry Watine (1993), *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : la sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie*, Thèse de doctorat, Lille, Université de Lille III, p.444 et pp.516-536 ; Manon Raïche (1992), « La presse francophone hors Québec. Une analyse de son contexte et de son contenu » dans Fernand Harvey (dir.) (1992), *Médias francophones hors Québec et identité : analyses, essais et témoignages*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp.69-70.

20. Pour ce qui est des autres informateurs dont les origines s'étendent au-delà des seules frontières de l'Ontario ou du Québec, on peut dire que le consensus règne. En effet, tous trois (3 sur 3) estiment que leur lieu de naissance influe sur l'évaluation faite de leur rendement professionnel.
21. L'expression « journalisme engagé » désigne ici une forme de journalisme qui défend ouvertement les intérêts de la majorité des francophones.
22. Il est évident qu'à cause de sa population, de son histoire et de sa géographie, l'Ontario français présente un profil fort différent de celui de l'Acadie ou du Manitoba francophone. Rappelons que sur son seul territoire, on retrouve des contextes où les francophones sont majoritaires ; d'autres où ils vivent des situations de minorisation extrêmes. Dans certaines régions, la migration française remonte à plus de 300 ans ; dans d'autres, elle est beaucoup plus récente. Certains milieux de vie s'érigent en situation urbaine ; d'autres en situation rurale. Bref, comme nous avons pu le constater, l'Ontario français offre à sa communauté francophone des possibilités de vie très diverses. D'un point de vue médiatique, cette communauté forme aussi un ensemble très hétérogène, mais c'est précisément ce qui fait d'elle un terrain privilégié pour observer les multiples dimensions de la pratique journalistique en milieu minoritaire.
23. Sachant que sur le plan médiatique, l'Ontario français réunit des éléments très variés, c'est le nombre de postes journalistiques au sein des entreprises de presse qui a ici servi de critère de différenciation. Nous avons ainsi pu qualifier de « petite » toute organisation médiatique employant moins de 15 journalistes – ce qui exclut évidemment le quotidien *Le Droit* d'Ottawa et la Société Radio-Canada (radio et télévision).
24. Puisque le taux de syndicalisation demeure nettement plus élevé chez les journalistes à l'emploi des plus grandes entreprises de presse de la province, il n'est pas étonnant de voir que les différences qui apparaissent entre les réponses des journalistes des « grands » et des « petits » médias s'avèrent à peu près identiques à celles qui distinguent les journalistes syndiqués des journalistes non syndiqués. Les résultats montrent en effet que les journalistes faisant partie d'un syndicat sont proportionnellement plus nombreux à croire qu'il est possible d'adopter une attitude critique à l'égard de leur milieu. Ils sont également moins enclins à penser que les besoins de la minorité francophone de l'Ontario puissent être mieux satisfaits par une forme de journalisme engagé. Évidemment, on ne peut à partir de ces seules données évaluer avec exactitude l'influence du syndicalisme dans la manière de voir des journalistes interviewés. Il convient de garder à l'esprit que nos observations renforcent l'idée généralement admise voulant que les conventions collectives de travail des professionnels de l'information (présentes presque exclusivement, dans le cas qui nous occupe, au sein des plus « grandes » entreprises de presse de la province) contribuent à façonner leurs attitudes et leurs pratiques. Sur cette question, le lecteur peut se rapporter à l'ouvrage de David Pritchard et Florian Sauvageau (1999), *Les journalistes canadiens : un portrait de fin de siècle*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université Laval, pp.97-111 ; Lysiane Gagnon (1980), « Journaliste et syndiqué : le perpétuel dilemme », dans Florian Sauvageau, Gilles

Lesage et Jean de Bonville (dir.) (1980), *Les journalistes*, Montréal, Québec Amérique, pp.43-71 ; Michel Roy (1980), « Plaire et informer. L'évolution des pratiques journalistiques au Québec », dans Florian Sauvageau, Gilles Lesage et Jean de Bonville (dir.) (1980), *Les journalistes*, Montréal, Québec Amérique, pp.15-42. Pour des informations plus détaillées concernant les écarts séparant les journalistes des « grands » et des « petits » médias, voir aussi : Papillon Fabris (2000), *La pratique du journalisme en milieu minoritaire : un regard croisé sur le cas de l'Ontario français*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, pp.165-168.

25. Sur cette question, consulter : Papillon Fabris (2000), *La pratique du journalisme en milieu minoritaire : un regard croisé sur le cas de l'Ontario français*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, p.168.

Bibliographie

- ACFO (12/12/1999), *Dossier sur l'accès aux services de programmation en langue française dans la câblodistribution en Ontario*, Toronto.
- ACFO (23-24-24/09/1988), *Les voies de l'avenir franco-ontarien*, Les actes du colloque, Ottawa.
- ACFO (03/2000), *Nos infrastructures médiatiques, une image de notre vitalité*. Rapport sur les communications en Ontario français, Toronto.
- ACORD (1991), *L'état des communautés minoritaires de langue officielle : indicateurs de développement – Ontario*, Ottawa, Direction générale de la promotion des langues officielles.
- BERNARD Roger (1996), *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Éditions du Nordir.
- BERNARD Roger (1996), « Portrait démolinguistique de l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n°20, pp.15-40.
- BOSQUET Robert (06/12/1990), « Coupures à Radio-Canada. Les francophones deviennent de plus en plus isolés », *Le Droit*, p.16.
- BOSQUET Robert (07/12/1990), « Coupures à Radio-Canada. Un coup dur pour les francophones hors Québec », *Le Droit*, p.17.
- CANTIN Adrien (07/12/1990), « Coupures à Radio-Canada », *Le Droit*, p.28.
- CAPLAN Gérald Lewis et Florian SAUVAGEAU (1986), *Rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion*, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et services.
- CARDINAL Linda (1997), *L'engagement par la pensée. Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Éditions du Nordir.
- CASTONGUAY Charles (1999), « Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991, suivi d'un aperçu du recensement de 1996 », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.) (1999), *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prises de Parole, pp.15-32.
- CHARRON Jean (1994), *La production de l'actualité*, Montréal, Éditions du Boréal.
- CHARRON Jean (1991), « Les relations entre journalistes et relationnistes : coopération, conflit et négociations », dans Jean Charron, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau

- (dir.) (1991), *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, pp.171-204.
- CORRIVEAU Claire (1998), *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : le cas du Manitoba francophone*, Essai de maîtrise, Québec, Université Laval.
- DELAGARDE Roger et Denise PARÉ (1992), « Les médias de communication et le développement des communautés francophones », dans Fernand Harvey (dir.) (1992), *Médias francophones hors Québec et identité*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp.83-131.
- DESLAURIERS Jean-Pierre (1991), *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill.
- DOUCET Carole (1994), *Le cercle de presse comme lieu de cohabitation des journalistes et des relationnistes francophones du Nouveau-Brunswick*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.
- FABRIS Papillon (2000), *La pratique du journalisme en milieu minoritaire : un regard croisé sur le cas de l'Ontario français*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.
- FCFA (10/1994), *L'Avenir de la Société Radio-Canada dans un environnement multicanal*, Mémoire présenté au Comité permanent du Patrimoine canadien, Ottawa.
- FCFA (12/12/1996), *Démantèlement des services à Radio-Canada. Les drapeaux de la francophonie canadienne sont en berne*, Ottawa (communiqué).
- FCFA (1992), *Dessein 2000 : pour un espace francophone. Rapport final*, Ottawa, FCFA.
- FCFA (28/08/2000), *Observations de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada adressées au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), relatives aux avis publics CRTC 2000-74, 2000-74-1 et 2000-38*, Ottawa.
- FCFA (25/05/1999), *Pour une imputabilité accrue et quantifiable de Radio-Canada*, Mémoire présenté au CRTC en vue des audiences sur le renouvellement et la licence de la Société Radio-Canada, Ottawa.
- FFHQ (08/1987), *Culture, communication et avenir*, Mise à jour suite aux résolutions de l'assemblée générale annuelle de juin 1987, Ottawa.
- FOX Bill (1999), *Spinwars. Politics and News Media*, Toronto, Key Porter Books.
- GAGNON Lysiane (1980), « Journaliste et syndiqué : le perpétuel dilemme », dans Florian Sauvageau, Gilles Lesage et Jean de Bonville (dir.) (1980), *Les journalistes*, Montréal, Québec Amérique, pp.43-71.
- GILBERT Anne (1999), *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Éditions du Nordir.
- GILBERT Renaud et al. (1988), *Étude des besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec*, Rapport et plan d'action soumis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Ottawa, Société Radio-Canada.
- GRISÉ Yolande (dir.) (30/09/1991), *RSVP ! Clefs en main*, Rapport final du groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario, Toronto.
- JOHNSON Marc (1991), *Les stratégies de l'acadianité. Analyse socio-historique du rôle de la presse dans la formation de l'identité acadienne*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux.

- KINGSLEY Marie-France (1999), *Le rôle de l'ACFO dans la production et l'institutionnalisation légale et politique de l'identité franco-ontarienne*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- LAFLAMME Simon et Christiane BERNIER (1998), *Vivre dans l'alternance linguistique. Médias, langue et littérature en Ontario français*, Sudbury, Centre FORA.
- LAROSE Stéphan et Greg M. NIELSEN (1995), « Médias et altérité : l'espace public et l'Ontario français virtuel », dans Jacques Cotnam et al. (dir.) (1995), *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Éditions du Nordir, pp.283-308.
- LE HIR Françoise et Jacques LEMIEUX (1991), « Alcan et le projet de l'usine Laterrière au Saguenay », dans Jean Charron, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau (dir.) (1991), *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, pp.65-99.
- LEMAY Andrée (1990), *Comment la presse écrite régionale peut-elle contribuer au développement de son milieu ? Perspectives théorique et entretiens*, Essai de maîtrise, Université Laval, Québec.
- MILLS Louis (1989), *Mass média et développement culturel : perspectives théoriques et études de cas*, Essai de maîtrise, Québec, Université Laval.
- OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES (1999), *Profil statistique – Les francophones en Ontario*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario.
- PRITCHARD David et Florian SAUVAGEAU (1999), *Les journalistes canadiens : un portrait de fin de siècle*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université Laval.
- RAÏCHE Manon (1992), « La presse francophone hors Québec. Une analyse de son contexte et de son contenu », dans Fernand Harvey (dir.) (1992), *Médias francophones hors Québec et identité. Analyse, essais et témoignages*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp.59-73.
- RAM et FCCF (02/1995), *Une télévision à notre image... la dernière chance*, Mémoire présenté à la Société Radio-Canada (télévision), Ottawa.
- RAM, FCCF et FCFA (07/1995), *Mémoire présenté au Comité d'examen du mandat de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada*, Ottawa.
- ROBERGE Pierre (06/12/1990), « Manque à gagner de 108 millions \$. Le couperet tombe à Radio-Canada », *Le Droit*, p.41.
- ROY Michel (1980), « Plaire et informer. L'évolution des pratiques journalistiques au Québec », dans Florian Sauvageau, Gilles Lesage et Jean de Bonville (dir.) (1980), *Les journalistes*, Montréal, Québec Amérique, pp.15-42.
- WATINE Thierry (1994), « Médias acadiens : fondements et limites d'une pratique journalistique militante », *Communication*, vol.15, n°2, pp.209-232.
- WATINE Thierry (1993), *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : la sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie*, Thèse de doctorat, Lille, Université de Lille III.